

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

BLOUD MARC ANTOINE (1730-1780)

par Denis Reynaud

Marc Antoine Bloud est né à Lyon, paroisse de Saint-Nizier, le 24 décembre 1730, d'Oudart Jean Bloud, né en 1690 à Fourvières, négociant, et de Marie-Anne Bertaud; parrain : Marc Antoine Cotelte, marchand; marraine : Elisabeth Bertaud. Il épouse, paroisse Saint-Paul, le 7 février 1764, Marie Anne Dupasquier, fille de Jean Dupasquier et de Marie Madeleine Poncet; ils habitent rue de Flandres. Ils ont deux fils : Jean Marie Marc Antoine (Lyon Saint-Paul 1766-Paris 1803), secrétaire du département du Rhône, et Guillaume François Marie (né en 1767). Il meurt le 12 septembre 1780, paroisse Saint-Paul, « *d'une fièvre ardente qu'il prit en interrogeant des prisonniers en sa qualité d'assesseur criminel* ». Bloud est avocat en parlement et ès cours de Lyon, de 1750 à 1780, conseiller du roi et assesseur en la Sénéchaussée générale du Lyonnais, Forez et Beaujolais. Échevin en 1777 et 1778, il bénéficia de la distribution de jetons (en argent et en cuivre) datés de 1777, qui portent à l'avvers : NOBLE M.A. BLOUAV. EN PT. ECR. C. DU ROY ASS. EN LA M. DE LYON ECH [avocat en parlement, écuyer, conseiller du roi, assesseur en la maréchaussée générale du Lyonnais, échevin], avec ses armes (*d'azur à trois étoiles d'or*) couronnées (Tricou 1955, n° 283, p. 94 et pl. X; Morin-Pons*, p. 99-100 et pl. XIII). Il s'acquiert une grande réputation par ses plaidoyers et sa défense des accusés du meurtre de Claudine Lerouge (affaire de 1767 à laquelle s'est intéressé Voltaire).

ACADÉMIE

Il est élu le 24 février 1778, de préférence à l'abbé de Castillon, à la place laissée vacante dans la classe des belles lettres par la démission de l'abbé Claude Millot*. Son discours de réception, lu en séance publique le 5 mai 1778, porte sur les modifications et adoucissements à faire aux lois criminelles françaises. « *Il insiste particulièrement sur la nécessité de rendre l'instruction publique et sur les motifs pressants qui réclament en faveur des accusés la consolation d'avoir des conseils et des défenseurs.* » En tant qu'échevin, il avait contribué à faire placer la bibliothèque de l'Académie dans un pavillon de l'Hôtel de ville. Son éloge fut prononcé par Bory (Ac.Ms124 f°297). Une *Notice sur Marc-Antoine Bloud, avocat lyonnais*, a été lue par Antoine Péricaud* le 19 février 1824 à la Société littéraire. L'Académie ne conserve aucun manuscrit. Un commentaire sur le *Traité des délits et des peines de Beccaria*, trop libéral, aurait été détruit par sa famille.

BIBLIOGRAPHIE

AHSR, vol. 3, 1825, p. 38-39 (notice signée A.).